



Enquête mensuelle dans l'hôtellerie au 1^{er} trimestre 2016 Nouvelle progression de la fréquentation

Avec 271 100 nuitées au 1^{er} trimestre 2016, la fréquentation de l'ensemble des hôtels réunionnais (classés ou non classés) progresse de 19 % par rapport au 1^{er} trimestre 2015.

Françoise Legros, Insee

Avec 271 100 nuitées, la fréquentation des hôtels réunionnais, qu'ils soient classés ou non, progresse de 19 % par rapport au 1^{er} trimestre 2015 (figures 1 et 3). Cette progression est en grande partie due à l'ouverture de cinq nouveaux établissements dans le Sud et l'Ouest au cours de l'année 2015.

Les hôtels du Sud sont les premiers bénéficiaires de cette embellie de la fréquentation (+ 26 %). Ceux de l'Ouest et du Nord-est progressent respectivement de 18 % et 15 %.

La fréquentation est particulièrement dynamique dans les hôtels classés : elle progresse de 36 % dans les hôtels 3 étoiles, de 27 % dans les établissements de 1 ou 2 étoiles et

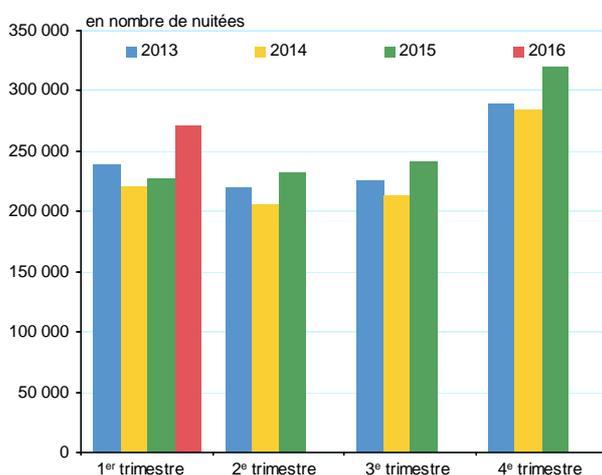
de 18 % dans les 4 ou 5 étoiles. En revanche la fréquentation recule dans les hôtels non classés (- 17 %).

L'occupation des chambres se maintient grâce notamment à la clientèle locale venue plus nombreuse dans les hôtels. Le taux d'occupation gagne 1 point par rapport au 1^{er} trimestre 2015 et atteint 56,3 % (figure 2 et 4).

L'occupation progresse particulièrement dans les hôtels du Nord-est (+ 5 %) et dans les hôtels du Sud (+ 4 %). Dans l'Ouest en revanche, le taux d'occupation diminue (- 4 %), conséquence de la forte augmentation de l'offre de chambre dans cette région. ■

1 La fréquentation des hôtels progresse de 19 %

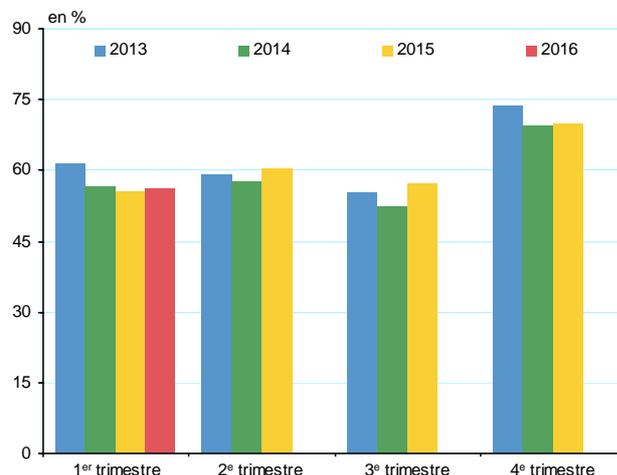
Fréquentation trimestrielle des hôtels de 2013 à 2016



Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

2 Le taux d'occupation progresse de 1 point au 1^{er} trimestre

Taux d'occupation trimestriel des hôtels de 2013 à 2016



Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

3 271 000 nuitées au 1^{er} trimestre 2016

Fréquentation hôtelière au 1^{er} trimestre

en nombre

	2014	2015	2016	Évolution 2016 / 2015
Nombre de nuitées	221 000	227 200	271 000	+ 19,3 %
Chambres occupées	131 100	130 400	154 200	+ 18,3 %
Offre de chambres	2316 200	235 300	274 100	+ 16,5 %
Taux d'occupation	56,6 %	55,4 %	56,3 %	+ 0,9 pt

Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Avertissements

Entre 2012 et 2014, le parc des hôtels enquêtés à La Réunion a été impacté par :

- l'entrée en vigueur de la nouvelle classification des hôtels par Atout France. Des hôtels existants mais non classés auparavant sont alors rentrés dans le champ de l'enquête.

- l'extension du champ de l'enquête aux hôtels non classés.

Jusqu'en 2014, la diffusion des résultats de l'enquête portait sur le champ constant des établissements déjà classés en 2012. A compter de 2015, nous sommes en mesure de diffuser les résultats portant sur la totalité du champ de l'enquête.

La présente publication porte donc sur les 78 hôtels de La Réunion qui entrent dans le champ de l'enquête : 57 hôtels classés et 21 hôtels non classés.

Afin de permettre la comparabilité des séries, les données des hôtels non classés ont été rétro-polées pour les années 2010 à 2013. Les nouvelles séries portant sur l'ensemble du champ sont mises en ligne sur le site insee.fr.

4 La fréquentation ne recule que dans les hôtels non classés

Nombre de nuitées et taux d'occupation au 1^{er} trimestre

	Nuitées en nombre			Taux d'occupation en %		
	2015	2016	Évolution 2016 / 2015 en %	2015	2016	Évolution 2016 / 2015 en points
Non classés	44 100	36 500	- 17,2	50,6	51,3	0,7
1 ou 2 étoiles	31 200	39 600	26,9	55,5	53,4	- 2,1
3 étoiles	86 900	118 600	36,5	56,0	56,8	0,8
4 ou 5 étoiles	65 000	76 400	17,5	58,5	59,6	1,1
Nord-est	52 000	60 000	15,4	49,8	55,6	5,4
Ouest	121 600	143 300	17,8	64,5	60,3	- 4,2
Sud	53 600	67 800	26,5	46,3	50,0	3,7
Ensemble	227 200	271 100	19,3	55,4	56,3	0,9

Champ : hôtels classés, et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Méthodologie : le champ de l'enquête

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Elle concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Elle est réalisée par voie postale et/ou internet chaque mois.

Définitions

Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les nuitées sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directrice de la publication :
Valérie Roux

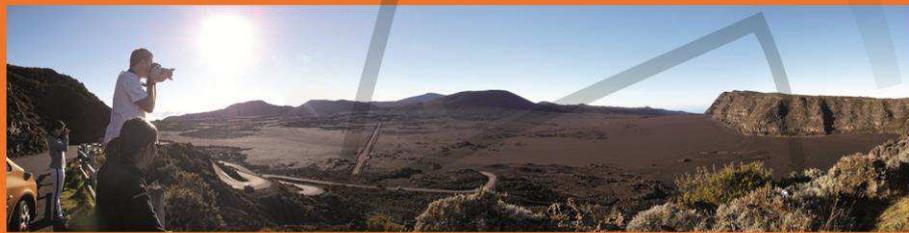
Rédaction en chef :
Julie Boé et Pierre Thibault

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) » ;
- Legros F., « [Fréquentation touristique 2014 : le marché français s'enlise, les marchés européens progressent fortement](#) », *Insee Analyses Réunion* n° 7, avril 2015.



Enquête mensuelle dans l'hôtellerie au 2^e trimestre 2016 La fréquentation en hausse de 11 %

Avec 257 900 nuitées au 2^e trimestre 2016, la fréquentation de l'ensemble des hôtels réunionnais (classés ou non classés) progresse de 11 % par rapport au 2^e trimestre 2015

Françoise Legros, Insee

Avec 257 900 nuitées, la fréquentation des hôtels réunionnais, qu'ils soient classés ou non, progresse de 11 % par rapport au 2^e trimestre 2015 (*figures 1 et 3*). L'ouverture de nouveaux établissements en 2015 dynamise en effet l'activité hôtelière.

Les hôtels de l'Ouest sont les premiers bénéficiaires de cette embellie (+ 15 %). La fréquentation des hôtels du Nord-est et du Sud progressent chacune de 7 %.

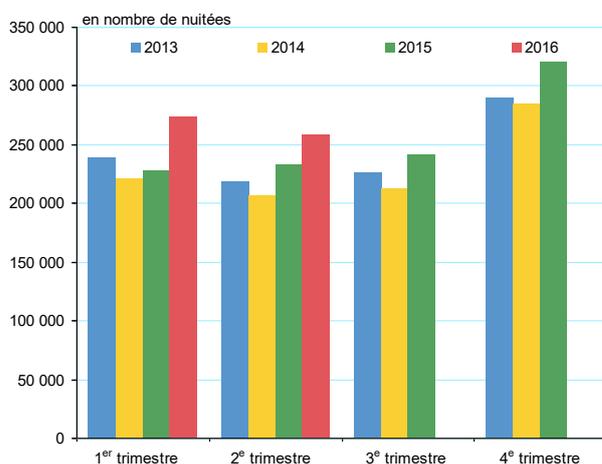
La fréquentation est particulièrement dynamique dans les hôtels 3 étoiles (+ 40 %). Cette forte augmentation résulte de l'ouverture récente de trois nouveaux établissements et de l'entrée dans cette catégorie d'un établissement encore non classé au 2^e trimestre 2015. La fréquentation progresse également dans les hôtels de 1 ou 2 étoiles (+ 14 %) et plus

modestement dans les 4 ou 5 étoiles (+ 3 %). En revanche elle recule dans les hôtels non classés (- 31 %), deux établissements ayant obtenu leur classement depuis le 2^e trimestre 2015.

Le taux d'occupation recule de 4 points par rapport au 2^e trimestre 2015 et atteint 56 % (*figures 2 et 4*). Ce recul s'explique par une offre de chambres augmentant davantage que le nombre de chambres occupées. Toutes les catégories d'hôtel sont affectées par cette baisse. Les hôtels du Nord-est, unique région sans ouverture de nouvel établissement, sont les seuls à tirer leur épingle du jeu avec un taux d'occupation en légère progression. ■

1 La fréquentation des hôtels progresse de 11 %

Fréquentation trimestrielle des hôtels de 2013 à 2016

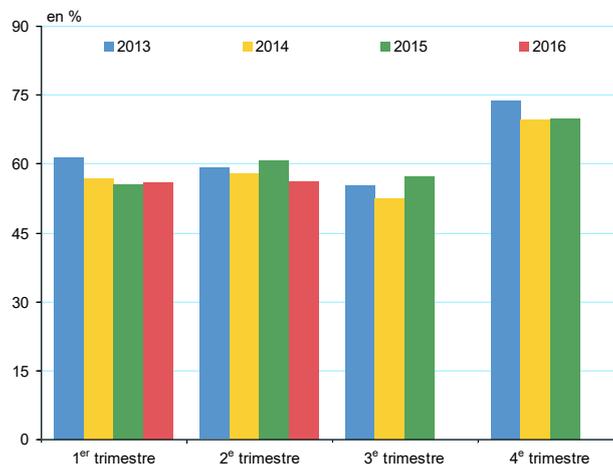


Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

2 Le taux d'occupation recule de 4 points

Taux d'occupation trimestriel des hôtels de 2013 à 2016



Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

3 257 900 nuitées au 2^e trimestre

Fréquentation hôtelière au 2^e trimestre 2016

	2014	2015	2016	Évolution 2016 / 2015
Nombre de nuitées	205 900	232 500	257 900	+ 10,9 %
Chambres occupées	133 900	145 100	153 200	+ 5,6 %
Offre de chambres	232 300	239 700	272 900	+ 13,9 %
Taux d'occupation	57,6 %	60,5 %	56,1 %	- 4,4 pt

Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Avertissements

Entre 2012 et 2014, le parc des hôtels enquêtés à La Réunion a été impacté par :

- l'entrée en vigueur de la nouvelle classification des hôtels par Atout France. Des hôtels existants mais non classés auparavant sont alors rentrés dans le champ de l'enquête.

- l'extension du champ de l'enquête aux hôtels non classés.

Jusqu'en 2014, la diffusion des résultats de l'enquête portait sur le champ constant des établissements déjà classés en 2012. À compter de 2015, nous sommes en mesure de diffuser les résultats portant sur la totalité du champ de l'enquête.

La présente publication porte donc sur les 78 hôtels de La Réunion qui entrent dans le champ de l'enquête : 57 hôtels classés et 21 hôtels non classés.

Afin de permettre la comparabilité des séries, les données des hôtels non classés ont été rétro-polées pour les années 2010 à 2013. Les nouvelles séries portant sur l'ensemble du champ sont mises en ligne sur le site insee.fr.

4 Les hôtels de l'Ouest, premiers bénéficiaires de l'embellie

Nombre de nuitées et taux d'occupation au 2^e trimestre 2016

	Nuitées en nombre			Taux d'occupation en %		
	2015	2016	Évolution 2016 / 2015 en %	2015	2016	Évolution 2016 / 2015 en points
Non classés	47 300	32 500	- 31,3	53,7	47,6	- 6,1
1 ou 2 étoiles	32 600	37 300	14,4	57,1	51,5	- 5,6
3 étoiles	84 500	118 000	39,6	62,1	59,4	- 2,7
4 ou 5 étoiles	68 100	70 100	2,9	33,3	58,0	- 8,3
Nord-est	61 400	65 700	7,0	59,9	61,3	1,4
Ouest	115 700	132 900	14,9	66,6	57,9	- 8,7
Sud	55 400	59 300	7,0	50,9	47,5	- 3,4
Ensemble	232 500	257 900	10,9	60,5	56,1	- 4,4

Champ : hôtels classés, et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Méthodologie : le champ de l'enquête

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Elle concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Elle est réalisée par voie postale et/ou internet chaque mois.

Définitions

Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les nuitées sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédaction en chef :
Julie Boé et Pierre Thibault

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) » ;
- Legros F., « [Fréquentation touristique 2014 : le marché français s'enlise, les marchés européens progressent fortement](#) », *Insee Analyses Réunion* n° 7, avril 2015.



Enquête mensuelle dans l'hôtellerie au 3^e trimestre 2016

La fréquentation augmente de 17 %

Avec 281 200 nuitées au 3^e trimestre 2016, la fréquentation de l'ensemble des hôtels réunionnais augmente de 17 % par rapport au 3^e trimestre 2015.

Jacqueline Chane-Mui, Insee

Avec 281 200 nuitées, la fréquentation des hôtels réunionnais, classés ou non, est en nette hausse (17 %) au 3^e trimestre 2016 par rapport au 3^e trimestre 2015 (figure 1). Cette embellie se poursuit depuis un an et demi, à la suite de l'ouverture de nouveaux établissements.

Ce trimestre, la fréquentation est particulièrement dynamique dans les hôtels classés 3 étoiles (+ 37 %). Cette forte augmentation résulte de l'ouverture de trois nouveaux établissements au 4^e trimestre 2015 et du nouveau classement dans cette catégorie d'un établissement depuis septembre 2015. La fréquentation progresse également dans les hôtels 4 et 5 étoiles (+ 19 %) et plus modestement dans les hôtels 1 ou 2 étoiles (+ 3 %). En revanche, elle recule dans les hôtels non classés (- 17 %), deux établissements ayant obtenu leur classement depuis septembre 2015.

Cette embellie profite à toutes les régions, essentiellement aux régions Ouest (+ 22 %) et Sud (+ 19 %) et dans une moindre mesure à la région Nord-est (+ 5 %). Ce dynamisme des régions Ouest et Sud résulte notamment de l'ouverture de quatre nouveaux établissements au 4^e trimestre 2015.

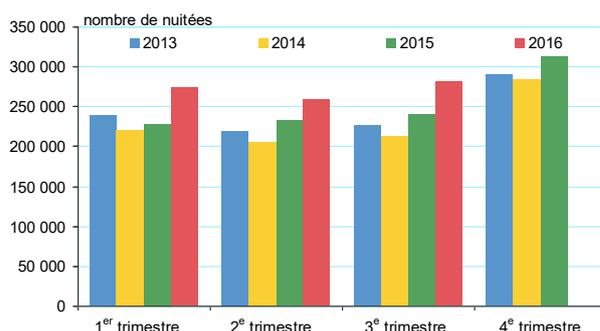
Le taux d'occupation (56,3 %) est en légère baisse (- 0,7 point) par rapport au 3^e trimestre 2015 (figures 2 et 3). Ce recul s'explique par une offre de chambres (+ 11 %) augmentant davantage que le nombre de chambres occupées (+ 10 %), du fait de l'ouverture de nouveaux établissements.

Toutefois, la baisse du taux d'occupation ne concerne que l'Ouest (- 3,4 points), tandis qu'il progresse dans les autres régions (figure 4). Dans la région Ouest, la forte hausse de fréquentation n'a en effet pas permis de compenser l'augmentation de l'offre de chambres liée à l'ouverture de deux établissements de taille importante. À l'inverse, dans le Sud, la fréquentation a été suffisamment forte pour compenser l'ouverture de deux établissements de taille moyenne.

Le taux d'occupation recule pour toutes les catégories d'hôtels, excepté pour les hôtels classés 3 étoiles (+ 1,9 point). Dans cette catégorie, la forte hausse de fréquentation a plus que compensé l'accroissement du nombre de chambres offertes lié à l'entrée de quatre établissements dans cette catégorie. ■

1 La fréquentation des hôtels augmente de 17 %

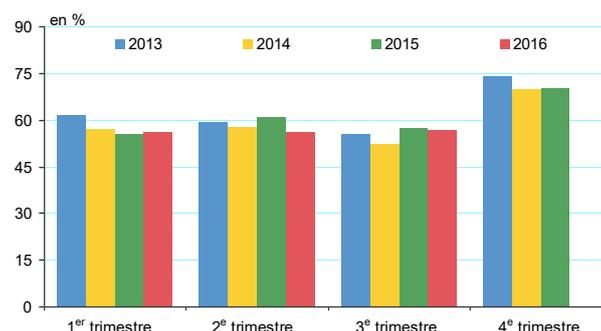
Fréquentation trimestrielle des hôtels de 2013 à 2016



Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

2 Le taux d'occupation recule de 0,7 point au 3^e trimestre

Taux d'occupation trimestriel des hôtels de 2013 à 2016



Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

3 281 200 nuitées au 3^e trimestre 2016

Fréquentation hôtelière au 3^e trimestre

	2014	2015	2016 ^(p)	Évolution 2016 / 2015
Nombre de nuitées	212 600	240 400	281 200	17,0 %
Chambres occupées	124 800	141 100	155 100	9,9 %
Offre de chambres	238 500	247 600	275 700	11,3 %
Taux d'occupation	52,3 %	57,0 %	56,3 %	- 0,7 pt

(p) provisoire.

Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Avertissement

Entre 2012 et 2014, le parc des hôtels enquêtés à La Réunion a été impacté par :

- l'entrée en vigueur de la nouvelle classification des hôtels par Atout France. Des hôtels existants mais non classés auparavant sont alors rentrés dans le champ de l'enquête ;
- l'extension du champ de l'enquête aux hôtels non classés.

Jusqu'en 2013 inclus, la diffusion des résultats de l'enquête portait sur le champ constant des établissements déjà classés en 2012. À compter de 2015, les résultats diffusés portent sur la totalité du champ de l'enquête.

La présente publication porte donc sur les 78 hôtels de La Réunion qui entrent dans le champ de l'enquête : 57 hôtels classés et 21 hôtels non classés.

Afin de permettre la comparabilité des séries, les données des hôtels non classés ont été rétropolées pour les années 2010 à 2013. Les nouvelles séries portant sur l'ensemble du champ sont mises en ligne sur le site insee.fr.

4 Les hôtels 3 étoiles, premiers bénéficiaires de l'embellie au 3^e trimestre 2016

Nombre de nuitées et taux d'occupation au 3^e trimestre

	Nuitées nombre			Taux d'occupation en %		
	2015	2016 ^(p)	Évolution 2016 / 2015 en %	2015	2016 ^(p)	Évolution 2016 / 2015 en points
Non classés	43 000	35 500	- 17,4	51,9	47,2	- 4,7
1 ou 2 étoiles	40 000	41 100	2,8	53,7	52,1	- 1,6
3 étoiles	95 500	130 800	37,0	59,1	61,0	1,9
4 ou 5 étoiles	61 900	73 800	19,2	59,6	55,8	- 3,8
Nord-est	61 400	64 700	5,4	55,5	56,2	0,7
Ouest	120 200	146 400	21,8	61,9	58,5	- 3,4
Sud	58 800	70 100	19,2	49,5	52,3	2,8
Ensemble	240 400	281 200	17,0	57,0	56,3	- 0,7

(p) provisoire.

Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Méthodologie : le champ de l'enquête

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Elle concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Elle est réalisée par voie postale et/ou internet chaque mois.

Définitions

Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les **nuitées** sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédaction en chef :
Julie Boé et Pierre Thibault

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur le « **Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion** » ;
- Legros F., « **Fréquentation touristique 2015 : la fréquentation touristique repart à la hausse** », *Insee Analyses Réunion* n° 16, mai 2016 ;
- Legros F., « **Fréquentation touristique 2014 : le marché français s'enlise, les marchés européens progressent fortement** », *Insee Analyses Réunion* n° 7, avril 2015 ;
- Le compte Twitter de l'Insee La Réunion-Mayotte : [@InseeOI](https://twitter.com/InseeOI).





Enquête mensuelle dans l'hôtellerie

La fréquentation hôtelière augmente de 13 % en 2016

Avec plus de 1 155 000 nuitées en 2016, la fréquentation des hôtels réunionnais continue sa progression amorcée en 2015. Toutes les micro-régions bénéficient de ce dynamisme, en particulier les établissements de l'Ouest et du Sud. C'est dans les hôtels trois étoiles que la fréquentation progresse le plus (+ 25 %) en lien notamment avec l'ouverture ou le classement de quatre nouveaux hôtels dans cette catégorie. Seuls les hôtels non classés sont en recul sur l'année. Le taux d'occupation s'établit à 60 %.

Nathalie Poleya, Insee

L'année 2016 confirme la reprise de la fréquentation dans les établissements hôteliers de cinq chambres ou plus à La Réunion. Cette embellie est en grande partie due à l'ouverture de trois nouveaux hôtels 3 étoiles et d'un nouvel hôtel 5 étoiles au cours de l'année 2015.

Deuxième année consécutive de hausse

Avec 1 155 500 nuitées, la fréquentation des hôtels réunionnais est en hausse pour la deuxième année consécutive (figure 1). Elle progresse de 13 % en 2016 après 11 % en 2015.

Le nombre de chambres occupées augmente également fortement en 2016 (+ 10 %). En parallèle, l'offre de chambres est aussi en forte croissance (+ 11 %), en lien avec l'ouverture de nouveaux hôtels. Il en résulte donc un léger recul du taux d'occupation, de 0,7 point (60 %, figure 2).

1 La fréquentation hôtelière augmente de 13 % en 2016

Fréquentation hôtelière en 2016 à La Réunion

	2015	2016 ^(p)	Évolution en %
	en nombre		
Ensemble	1 024 100	1 155 500	12,8
Nombre de nuitées	Non classés	179 500	- 10,1
	1 ou 2 étoiles	160 600	6,8
	3 étoiles	407 100	25,5
	4 ou 5 étoiles	276 900	12,6
	Nord-est	252 400	7,2
Ouest	518 600	15,8	
	Sud	253 100	12,3
Offre de chambres	990 500	1 098 200	10,9
Chambres occupées	604 200	662 400	9,6
Taux d'occupation	61,0 %	60,3 %	- 0,7 pt

(p) : provisoire. Champ : établissements hôteliers de cinq chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Du fait des ouvertures ou nouveaux classements d'établissements, la fréquentation est particulièrement dynamique dans les hôtels 3 étoiles (+ 26 %) et dans les hôtels haut de gamme, 4 ou 5 étoiles (+ 13 %). En revanche, elle recule dans les hôtels non classés (- 10 %) à cause du classement de deux établissements.

Les hôtels de l'Ouest et du Sud sont les premiers bénéficiaires de cette hausse de la fréquentation : respectivement + 16 % et + 12 %.

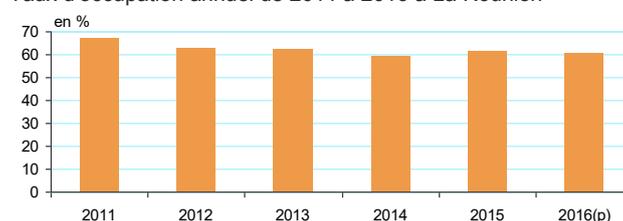
La clientèle française toujours majoritaire

La clientèle française, qui comprend la clientèle locale, reste largement majoritaire : elle représente 87 % des nuitées. Sa fréquentation progresse de 14 % en 2016. La clientèle étrangère augmente également, mais plus modérément (+ 3 %). Les Allemands et les Suisses représentent 40 % des étrangers dans les hôtels.

La fréquentation croît tout au long de l'année 2016. Mais c'est au 1^{er} trimestre que l'embellie est la plus marquée : + 19 % de nuitées par rapport au 1^{er} trimestre 2015.

2 Le taux d'occupation recule de 0,7 point en 2016

Taux d'occupation annuel de 2011 à 2016 à La Réunion



(p) : provisoire. Champ : établissements hôteliers de cinq chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Une hausse de 7 % au 4^e trimestre 2016

Avec 345 600 nuitées au 4^e trimestre 2016, la fréquentation des hôtels réunionnais est en hausse de 7 % par rapport au 4^e trimestre 2015 (figure 3). Elle atteint ainsi son plus haut niveau depuis sept ans (figure 4). Tous les mois du 4^e trimestre sont en hausse, particulièrement les mois d'octobre et décembre : respectivement + 11 % et + 8 %.

La hausse de la fréquentation profite particulièrement aux hôtels de l'Ouest (+ 10 %, figure 5). C'est pour les hôtels non classés que la progression est la plus forte au quatrième trimestre (+ 26 %), du fait principalement du non renouvellement de la classification d'un établissement.

Le taux d'occupation s'établit à 73,2 %, en progression de 3,3 points par rapport au 4^e trimestre 2015. ■

3 La fréquentation hôtelière progresse de 7 % au 4^e trimestre

Fréquentation hôtelière au 4^e trimestre depuis 2014 à La Réunion

	2014	2015	2016 ^(p)	Évol. 2016 / 2015
		nombre		en %
Nombre de nuitées	284 000	324 100	345 600	6,6
Chambres occupées	167 600	187 500	202 200	7,7
Offre de chambres	240 900	268 200	276 000	2,9
Taux d'occupation	69,6 %	69,9 %	73,2 %	3,3 pt

(p) : provisoire. Champ : établissements hôteliers de cinq chambres ou plus.

Source : Insee et DGE, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

5 Le taux d'occupation du 4^e trimestre progresse de 3,3 points

Nombre de nuitées et taux d'occupation au 4^e trimestre à La Réunion

Catégorie	Nuitées			Taux d'occupation		
	2015	2016 ^(p)	Évol.	2015	2016 ^(p)	Évol.
	nombre		en %	en %		en point(s)
Ensemble	324 100	345 600	6,6	69,9	73,2	3,3
Non classés	45 300	56 900	25,6	64,2	69,0	4,8
1 ou 2 étoiles	56 800	55 300	- 2,6	75,5	71,5	- 4,0
3 étoiles	140 000	141 600	1,1	70,6	77,0	6,4
4 ou 5 étoiles	82 000	91 800	12,0	68,6	71,7	3,1
Zone géographique						
Nord-est	77 600	80 300	3,5	68,1	73,7	5,6
Ouest	161 100	177 000	9,9	73,00	74,6	1,6
Sud	85 400	88 300	3,4	66,2	70,0	3,8

(p) : provisoire. Champ : établissements hôteliers de cinq chambres ou plus.

Source : Insee et DGE, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Méthodologie : le champ de l'enquête

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Elle concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Elle est réalisée par voie postale et/ou internet chaque mois.

Avertissement

Entre 2012 et 2014, le parc des hôtels enquêtés à La Réunion a été impacté par :

- l'entrée en vigueur de la nouvelle classification des hôtels par Atout France. Des hôtels existants mais non classés auparavant sont alors rentrés dans le champ de l'enquête ;
- l'extension du champ de l'enquête aux hôtels non classés.

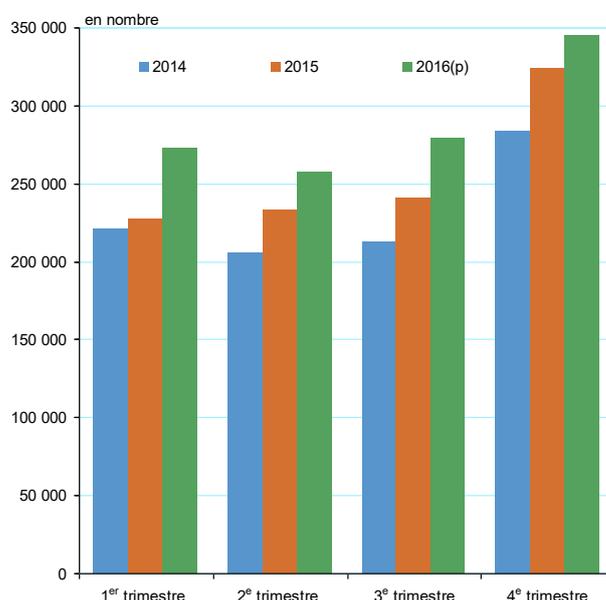
Jusqu'en 2013 inclus, la diffusion des résultats de l'enquête portait sur le champ constant des établissements déjà classés en 2012. À compter de 2015, les résultats diffusés portent sur la totalité du champ de l'enquête.

La présente publication porte donc sur les 78 hôtels de La Réunion qui entrent dans le champ de l'enquête : 57 hôtels classés et 21 hôtels non classés.

Afin de permettre la comparabilité des séries, les données des hôtels non classés ont été rétropolées pour les années 2010 à 2013. Les nouvelles séries portant sur l'ensemble du champ sont mises en ligne sur le site insee.fr.

4 Le 4^e trimestre à son plus haut niveau depuis sept ans

Nombre de nuitées dans les hôtels de 2014 à 2016 à La Réunion



(p) : provisoire. Champ : établissements hôteliers de cinq chambres ou plus.

Source : Insee et DGE, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Définitions

Les **nuitées** sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demame - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédaction en chef :
Sébastien Seguin et Pierre Thibault

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2017

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) » ;
- Legros F., « [Fréquentation touristique 2015 - La fréquentation touristique repart à la hausse](#) », *Insee Analyses Réunion* n° 16, mai 2016 ;
- Legros F., « [La fréquentation hôtelière progresse de 11 % en 2015](#) », *Insee Flash Réunion* n° 57, mars 2016 ;
- Le compte Twitter de l'Insee La Réunion-Mayotte : @InseeOI.

